

Conditions de réservation et de location - INYAQAB

Coordonnées propriétaire

Mme CORJON Séverine - INYAQAB

Adresse : Lieu-dit Banne - 24150 - Cause-de-Clérans

Tél : 06.61.42.84.19

Mail : severine_corjon@yahoo.fr

Capacité

La petite cabane a une capacité de 2 personnes. La grande cabane a une capacité de 5 personnes (4 adultes et 1 enfant de -12 ans). Le gîte pour 2 a une capacité de 2 adultes et un bébé, le gîte pour 5 une capacité de 4 adultes, 1 enfant et 1 bébé. Dans le cas où des personnes supplémentaires non prévues étaient constatées, le propriétaire se réserve le droit de facturer le coût prévu pour la période totale de location voire d'interrompre le séjour si le nombre de personnes dépasse la capacité maximale.

Réservation

La réservation est effective et définitive après encaissement par le propriétaire de la totalité du règlement.

La durée minimum de location est de 2 nuits sauf en juillet/août :

- 7 nuits pour la grande cabane et le gîte pour 5
- 3 nuits pour la petite cabane

Moyens de paiement acceptés

- Chèque à l'ordre du propriétaire
- Virement au propriétaire :

IBAN FR76 2004 1010 0121 0407 0802 255

BIC PSSTFRPPBOR

- Espèces

Tarifs

- Cabanes : le tarif à la nuitée s'entend pour 2 personnes. Pour chaque personne supplémentaire (uniquement grande cabane) il conviendra d'appliquer un tarif de 25€ par nuit. La réservation à la semaine (7 nuits) bénéficie d'une réduction de 15%.
- Gîte : le tarif à la nuitée s'entend pour le gîte entier.

Petit-déjeuner

Le petit-déjeuner est en option au prix de 10€ par personne. Il est composé d'une boisson chaude (café, thé, chocolat, lait), un jus de pommes maison, un yaourt, du pain frais et une viennoiserie par personne à choisir la veille (à défaut croissant), beurre, confitures maison, miel du rucher.

Ménage

Le ménage et les lits sont faits pour l'arrivée des locataires. Les frais de ménage doivent être réglés sur place à l'arrivée : Grande Cabane et Gîte pour 5 = 60€, Petite cabane et Gîte pour 2 = 40€. Pendant la période de location, le ménage est à la charge du locataire (y compris la plancha). Si vous constatiez un oubli, merci de le signaler rapidement, les réclamations sur le nettoyage non signalées le jour de votre arrivée ne pourront être prise en compte ou donner lieu à réclamation ultérieure.

Caution

Une caution payable par chèque ou espèce de 300€ pour la grande et le gîte pour 5 et 200€ pour la petite et le gîte pour 2 sera demandé lors de l'arrivée et de la remise de clés. Si nécessaire, le règlement de dommages causés ou d'éléments non payés seront déduits du montant de la caution. La caution est restituée le jour du départ.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est incluse dans le prix du séjour.

Conditions d'annulation ou de modification de votre part

L'annulation d'une réservation ne sera effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte par le propriétaire.

- Si elle intervient entre 15 et 30 jours avant la date prévue d'arrivée, 30% du montant total est conservé par le propriétaire.
- Si elle intervient entre 8 et 14 jours avant la date prévue d'arrivée, 60% du montant total est conservé par le propriétaire.
- Si elle intervient moins de 7 jours avant la date prévue d'arrivée, 100% du montant total est conservé par le propriétaire.

Conditions d'annulation ou de modification de notre part

En cas d'alerte météo avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels que des intempéries, nous nous réservons le droit d'annuler ou de modifier votre séjour pour votre sécurité. Nous vous proposerons alors un relogement ou le report de votre séjour à une date ultérieure dans les 12 mois suivants. Si cette offre ne vous convenait pas, l'intégralité de votre réservation vous serait remboursée et aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Interruption

En cas d'interruption du séjour en cours, 100% de montant du séjour restant sera dû.

Arrivée / départ

L'accès aux cabanes se fait entre 15h et 18h, au gîte entre 17h et 20h. Le départ se fait au plus tard à 10h pour la grande et pour le gîte, à 11h pour la petite.

Conformité des cabanes

Les cabanes ont été construites par la société Nid Perché et elles sont conformes à la norme DTU 31.2 NF P 21-204. Elles sont facilement accessibles par un escalier et les terrasses sont fermées par des rambardes. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents ou adultes les accompagnant pendant le séjour. Ils devront être accompagnés et surveillés que ce soit dans les cabanes, sur les terrasses, à l'extérieur, au terrain de jeu et à la piscine. Il est strictement interdit de les laisser seuls sans surveillance. Il est particulièrement interdit de grimper aux branches des arbres qui traversent les terrasses des cabanes. Les cabanes ont été contrôlées par un organisme certifié CERES CONTROL, le rapport est disponible sur simple demande.

Sécurité incendie

Les cabanes et le gîte sont équipés de détecteurs de fumée et extincteurs.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des cabanes et du gîte, ainsi que d'allumer des bougies dans les cabanes. Un cendrier est à votre disposition sur la terrasse et il est formellement interdit de jeter les mégots à terre. La plancha mise à disposition des locataires est sous leur responsabilité pendant leur séjour. Il leur revient de veiller à l'éteindre correctement et à fermer la bouteille de gaz en dehors de leur utilisation.

Circulation des véhicules

La circulation des véhicules est interdite sur le chemin d'accès aux cabanes. L'accès se fait uniquement par le chemin rural et de randonnée qui passe dans la prairie. Les voitures doivent être stationnées sur le parking prévu à cet effet et ne doivent pas rester stationnées sous ou à proximité des cabanes. Pour des raisons de sécurité la vitesse est limitée à 20km/h sur le site. Veillez à faire attention aux enfants, autres personnes ou éventuellement animaux présents sur le site (chevaux, moutons, chiens).

Circulation de nuit

Afin de respecter la nature et ses habitants et vous permettre de profiter pleinement des nuits étoilées, les accès aux cabanes ne sont pas éclairés. Cependant vous disposez de lampes torches et lanternes dans vos cabanes pour vous déplacer depuis et jusqu'à vos véhicules. Merci de les remettre dans les cabanes à la fin du séjour et veiller à ne pas laisser les lumières extérieures allumées (en journée ou la nuit quand vous dormez).

Piscine partagée

La piscine est accessible en saison (mi-juin à mi-septembre) de 8h à 20h et partagée avec les locataires de l'autre cabane et du gîte ainsi que nos propres enfants. Merci de veiller à respecter l'accès partagé à tous de la piscine. Des transats, parasols ainsi que des jeux gonflables sont à votre disposition, merci d'en prendre soin.

La piscine est accessible par deux portillons fermés par deux systèmes de fermeture afin d'éviter aux enfants d'entrer seuls. Merci de bien veiller à refermer les portillons derrière vous et ne jamais laisser les enfants sans surveillance. La profondeur de la piscine est de 1m30 aussi il est formellement interdit de plonger.

Terrain de jeux

Le terrain de jeux est à votre disposition (badminton, trampoline, quilles finlandaises, pétanques, raquettes, ...). Merci d'en prendre soin et de ranger les jeux après chaque utilisation.

Linge de maison

Les draps et serviette de toilette sont fournis. Il est interdit d'utiliser les serviettes de toilette à la piscine. Merci de veiller à prévoir vos propres draps de bain pour la piscine.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans les cabanes et dans le gîte.

Assurance

Le locataire est tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptible d'engager sa responsabilité, en souscrivant par exemple une assurance villégiature.

Acceptation du règlement intérieur

La réservation d'une de nos cabanes ou du gîte induit le respect du présent règlement.

Réclamation

Quoiqu'il arrive les propriétaires sont là pour vous assurer le meilleur séjour, Ainsi pour toute réclamation ou simple demande, merci de contacter directement les propriétaires sur place qui sont là pour vous assurer le meilleur séjour.

Paraphes sur chaque page SVP

Nom, Prénom

Date et signature du locataire précédée de la mention « Lu et approuvé »